

cette dismutation enzymatique: l'«acétaldéhyde activé» («active acetaldehyde»). Ce composé instable proviendrait de la décarboxylation de l'acide pyruvique et serait lié à l'enzyme (diphosphothiamine), lequel jouerait le rôle de support. Cet «acétaldéhyde activé» pourrait, suivant les conditions du milieu et la nature de l'enzyme, soit s'oxyder pour donner de l'acide acétique, soit s'additionner sur l'acétaldéhyde pour donner de l'acétoïne, oxydable en diacétyl, etc. Dans l'exemple ci-dessus, il se fixerait sur le carbone α d'une deuxième molécule d'acide pyruvique pour donner l'acide α -acétyllactique.

Nous pensons qu'il n'est pas exclu qu'un tel mécanisme ait lieu également dans notre réaction de dismutation chimique. Il suffirait d'admettre que l'anhydride acétique joue le rôle de support à l'«acétaldéhyde activé» et que les conditions du milieu favorisent sa fixation sur l'oxygène du carbonyle de l'acide pyruvique.

Nous remercions MM. les professeurs A. PERRET et CH. G. BOISSONNAS des facilités qu'ils nous ont accordées dans ce travail.

RÉSUMÉ

Chauffé en présence d'anhydride acétique ou d'un autre anhydride d'acide aliphatique, l'acide pyruvique est dismuté en acide O-acétyllactique et CO_2 .

Laboratoires de chimie organique et de chimie physique,
Université, Neuchâtel

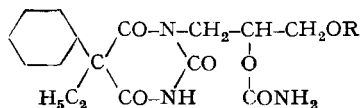
Errata

Helv. 44, 102 (1961), Abhandlung Nr. 13 von K. CLUSIUS, F. ENDTINGER & K. SCHLEICH. Die Gleichung 6 muss richtig lauten:

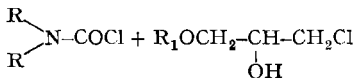
$$\dots \approx \hat{p}_S \left(-\frac{8,092}{T^2} + \frac{0,236}{T} - 1,522 \cdot 10^{-3} \right).$$

Gegenwärtig steht das erste Minuszeichen vor der Klammer, was falsch ist.

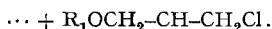
Helv. 44, 108 (1961), mémoire n° 14 de PH. GOLD-AUBERT & E. GYSIN. Tableau 6, la formule générale exacte est:



et le composé LII a pour R: $-\text{CH}_2-\text{CH}=\text{CH}_2$. – P. 109, lire partout XLVII et XLVII bis resp., à la place de XXXVII et XXXVII bis resp. – P. 110, équation (2), lire:



à la place de



Helv. 43, 1218 (1960), Abhandlung Nr. 155 von INGRID SCHMIDT, P. WASER, H. SCHMID & P. KARRER. Textzeile 2 und 3 von unten, lies: Absorptionsmaximum bei 253,5 $m\mu$, anstatt 259 $m\mu$. – Figurenunterschrift, lies: $c = 1,36 \cdot 10^{-5} \text{ M}$, anstatt $c = 1,36 \cdot 10^{-4} \text{ M}$.